§ 3. — APTITUDES AGRICOLES DE LA FRANCE

Conditions générales de la végétation française. — Les plantes d'une région dépendent à la fois de sa composition géologique, de son climat et de son humidité. A ce triple égard, la France doit être rangée au nombre des régions les plus privilégiées.

1° *Pour son sol* : toutes les variétés de terrains s'y rencontrent; mais, pour un tiers au moins, la France est formée de terrains tertiaires ou d'alluvions qui contiennent naturellement, en proportions convenables, les principes des bonnes terres; pour un autre tiers, elle est formée de roches dont la décomposition donne une terre arable satisfaisante. Les terrains qui laissent à désirer, comme fertilité naturelle, sont certaines régions trop exclusivement argileuses et humides (Dombes, Sologne, Brenne, Landes), ou trop exclusivement pulvérulentes et sèches (Champagne Pouilleuse), ou trop exclusivement siliceuses, comme les sols maigres et sans cohésion que donne la désagrégation de certaines roches, gneiss, granits, basaltes, trachytes, calcaires durs, grès siliceux. Encore faut-il ajouter que l'amendement de ces terres défectueuses se trouve facilité par la grande variété des terrains voisins.

2° *Pour son climat* : la chaleur que reçoit la France est partout moyenne; les étés sont chauds dans les parties qui subissent des hivers froids, et les hivers sont tièdes dans celles qui n'ont que des étés médiocrement chauds. Les végétaux utiles y trouvent par suite la plupart des conditions nécessaires à leur croissance et à leur maturation.

3° *Pour son degré d'humidité* : nulle région française ne reçoit dans son ensemble des quantités d'eau capables de la transformer en marais. Nulle région en revanche n'est trop dénuée d'humidité. Ce sont les pluies douces et relativement fréquentes, c'est-à-dire les pluies utiles, qui dominent en France. Il n'y a d'exception que pour la région méditerranéenne.

En résumé, la France jouit de conditions agricoles très favorables. Un douzième seulement de sa surface reste tout à fait inculte, à cause des roches, des glaces ou des froidures des hauts sommets. Ailleurs, le sol français, s'il n'a pas l'exubérante fécondité des tropiques, se prête à presque toutes les cultures utiles à l'homme. Peu de régions terrestres sont plus

heureusement douées. On a pu y acclimater de nombreuses plantes exotiques, et quelques-unes y prospèrent mieux que dans leur pays d'origine.

Principales zones françaises de végétation. — La France, considérée dans son ensemble, a la végétation des pays tempérés et suffisamment humides, c'est-à-dire la même que toute l'Europe atlantique. A l'état de nature, elle était couverte par de vastes forêts, où dominaient, suivant les terrains et l'altitude, les chênes, les hêtres et les conifères. Quand l'homme, s'appropriant la nature, eut abattu la plupart des forêts, le sol français se prêta à l'établissement des prairies et à la culture des principales plantes alimentaires et industrielles, vigne, maïs, froment, avoine, orge, pomme de terre, betterave, mûrier, olivier, légumes divers.

On peut distinguer en France trois zones principales de végétation et de cultures.

La *première zone* comprend la région méditerranéenne. Climat chaud, ciel lumineux, air sec; pluies rares ou même nulles pendant l'été. Par suite, point de forêts, point de prairies, point de cultures exigeant une abondante humidité, point d'arbres à feuilles caduques, hêtres ou chênes; par contre, des arbres à feuilles toujours vertes, oliviers, chênes verts, lentisques, arbousiers. La Provence, dont le sol est rocailleux, montre des rocs beaux de lumière, mais décharnés, nus, voilés à peine par de rares touffes d'herbes odorantes, par de maigres buissons ou des arbres au grêle feuillage. Le Bas-Languedoc et le Roussillon, dont le sol est plus profond, portent des vignes qui donnent un vin épais, chargé de couleur et d'alcool. La plante caractéristique de cette région est l'olivier, qui ne s'éloigne guère du littoral. L'oranger et le citronnier s'y rencontrent. Le mûrier, moins frileux, remonte plus haut vers le nord : on le trouve dans la vallée de la Garonne jusqu'à Bordeaux, et sur les bords du Rhône jusqu'aux portes de Lyon.

La *seconde zone* va de la France méditerranéenne jusqu'aux provinces qui avoisinent la Manche et la mer du Nord. Elle comprend la région de la Garonne, de la Charente, de la Loire, de la Saône, la région de Paris, la Champagne et la Lorraine, ainsi que le Massif Central, le Jura et les Vosges. L'humidité y est en général moyenne, sauf sur les montagnes qui en reçoivent beaucoup. La chaleur est plutôt forte, dans le Sud-Ouest en raison de la latitude, au Nord-Est par suite de la prédomi-

nance du caractère continental qui réserve les fortes chaleurs pour l'été, saison de germination et de maturation.

Les régions montagneuses comprises dans cette zone, pays élevés, humides et froids, portent surtout des forêts et des pâturages. Malheureusement les forêts ont été dévastées sans réflexion et ont disparu en de nombreux endroits; la terre végétale, n'étant plus protégée contre la violence des abats d'eau, s'est écoulée sur les pentes et est tombée dans les vallées; à leur place s'étendent d'immenses espaces incultes et pelés.

Les plaines ont des cultures, et principalement du maïs et des vignes : maïs de la Garonne, de l'Anjou, de la plaine de la Saône; vins de l'Armagnac, du Médoc, de la Charente, de l'Anjou, de la Touraine, de l'Orléanais, de Bourgogne, de Champagne. Vers Paris, le maïs, qui exige 2 700 degrés de chaleur environ, ne peut plus mûrir ses graines, car les semailles restent forcément tardives par crainte des gelées, et les chaleurs estivales sont trop courtes et insuffisantes; on n'y cultive plus le maïs que comme fourrage vert. Mais la vigne y mûrit encore ses fruits, sauf en des années exceptionnellement froides.

La *troisième zone* s'étend au nord-ouest, depuis la Bretagne jusqu'à la Flandre. C'est une région à climat maritime, égal, tempéré, humide. Les jours pluvieux y sont en plus grand nombre que partout ailleurs en France; les étés y ont moins de chaleur, les hivers moins de rudesse.

On y trouve beaucoup de forêts, de bois, de prairies. C'est un pays propre à l'élevage : pâturages du Boulonnais, de la Normandie, du Perche, de la Bretagne. Les champs y sont enclos de haies vives touffues et semées d'arbres divers, chênes, châtaigniers, ormes, qui donnent à la campagne l'aspect d'un bocage. Chaque ferme est en outre entourée d'un clos d'arbres fruitiers.

Les cultures y sont très développées. Le blé, l'avoine, la betterave et diverses plantes industrielles y occupent le plus d'espace. La pomme de terre y est cultivée. On y trouve le lin et le chanvre, qui, exigeant un climat humide, ne se rencontrent guère dans les autres zones françaises. Par contre, le maïs n'y est plus cultivé que comme fourrage, et la vigne qui, pour produire un vin potable, exige, à la période qui suit l'apparition des grains, un mois dont la température moyenne ne descende pas au-dessous de 19 degrés, n'y trouve plus, pour mûrir ses

fruits, des chaleurs estivales suffisantes. Le cidre, en Bretagne, en Normandie, en Picardie, et la bière, dans le Nord et le Nord-Est, remplacent le vin.

RÉSUMÉ

I. Conditions générales de la végétation française. — Les productions végétales d'un pays dépendent de la constitution géologique du sol (terres profondes ou maigres, terres lourdes ou légères, terres chaudes ou froides); du climat (toute plante exige pour mûrir un certain degré de chaleur et d'humidité). — A ce triple égard, la France est favorisée : les terrains fertiles y prédominent, et d'ailleurs les amendements des terrains mauvais y sont facilités par la variété des terrains voisins; le climat est suffisamment chaud pour la plupart des plantes utiles, l'humidité suffisamment abondante. Aussi le sol français se prête-t-il à un grand nombre de cultures qui servent à l'homme : un douzième seulement de son étendue est inutilisable.

II. Principales zones françaises de végétation. — On distingue en France trois zones principales de végétation et de cultures : 1° au sud-est, la zone méditerranéenne, oliviers, vignes, mûriers; point de forêts ni de prairies; 2° au centre, une zone propre au vignoble (Médoc, vins de la Loire, de Bourgogne et de Champagne) et propre au maïs, qui exige plus de chaleur que le blé; 3° au nord-ouest, le long de la Manche, une zone humide, avec bois, prairies, céréales (maïs excepté), cultures industrielles; la vigne n'y croît plus; pour boisson, on a le cidre et la bière.

§ 4. — RESSOURCES MINÉRALES DE LA FRANCE

Les minéraux sont, comme les végétaux, une source de richesse pour un pays. Si les seconds servent à l'alimentation humaine, les premiers ont des usages à peine moins indispensables, au moins dans l'état actuel du développement humain. Avec les pierres, on construit des maisons. Avec les métaux, on fabrique des machines actionnées par la combustion de la houille. Ainsi s'est créée l'industrie qui a permis à l'homme de défier les intempéries de la nature ou d'utiliser plus complètement les ressources qu'elle offre.

Principales richesses minières de la France. — La France possède sur son sol ou dans son sous-sol de nombreux minéraux utiles, matériaux de construction, salines, sources thermales, métaux, houille.

Les *matériaux de construction* y sont représentés par un grand nombre de variétés et d'espèces. On y trouve des pierres dures et des pierres tendres, des roches difficiles à désagréger, et d'autres roches qui se prêtent à la taille, à l'ornementation, etc. Les terrains primitifs et primaires (Bretagne, Cotantin, Massif Central) donnent les granits qui servent à la construction des maisons, au pavage des rues; les ardoises (Angers, Fumay), qu'on emploie pour couvrir les maisons; les grès (Vosges), le kaolin ou terre à porcelaine (Limousin). Dans les terrains plus récents se trouvent la pierre de taille (Bourgogne, Jura, Ile-de-France), les marbres (Pyrénées, Vosges, Corse), la chaux (Maine), qui sert non seulement pour la construction, mais encore pour l'amendement des sols pauvres, les pierres meulières, le plâtre, l'argile, les grès de Fontainebleau.

Les *salines* se rencontrent dans les formations jurassiques de l'Est, notamment dans le Jura (Lons-le-Saunier, Salins) et en Lorraine : une partie des salines de cette dernière province, en particulier celles de Château-Salins, nous a été enlevée par le traité de Francfort, en 1871. A l'ouest, le long de l'Océan, et au sud, le long de la Méditerranée, le sel est fourni par les marais salants de la Bretagne, de l'Aunis et du Bas-Languedoc.

Les *eaux minérales* ont une importance économique réelle. Elles alimentent un commerce d'exportation sérieux, et, en outre, attirent chaque année des baigneurs étrangers qui enrichissent les régions qui les possèdent. On les rencontre principalement dans les pays de montagnes. La région des Pyrénées renferme les sources des Eaux-Chaudes, des Eaux-Bonnes, de Cauterets, de Barèges, de Luchon, d'Ax, d'Amélie-les-Bains. Dans les Alpes, se trouvent Aix-les-Bains, Allevard, Uriage, Saint-Gervais. Dans les Vosges, Luxeuil, Plombières, Contrexéville, Vittel. Dans le Massif Central et aux alentours, le Mont-Dore, la Bourboule, Royat, Vals, Saint-Galmier, Vichy, Pougues. En Normandie, Bagnoles.

Les *métaux* se rencontrent presque exclusivement dans les régions où affluent les terrains primitifs et primaires. Ils existent sans doute dans les couches des mêmes terrains situés au-dessous de la surface; mais ils s'y trouvent recouverts par la masse des couches ou alluvions secondaires, tertiaires, ou même quaternaires, et, par suite, à une profondeur telle, qu'on n'en saurait tirer utilement profit. De tous les métaux, c'est le fer qui est le plus commun en France : on le trouve principalement dans la France orientale, en Lorraine, en Champagne,

dans le nord du Massif Central et dans l'Ardèche. Le cuivre a été reconnu dans l'Ardenne, les monts du Lyonnais, les Alpes et la Corse. Le plomb est exploité à Pontgibaud au pied des monts Dôme, à Revin dans l'Ardenne, et à Pontpéan dans la Haute-Bretagne; le zinc, à Pontpéan et dans le Gard.

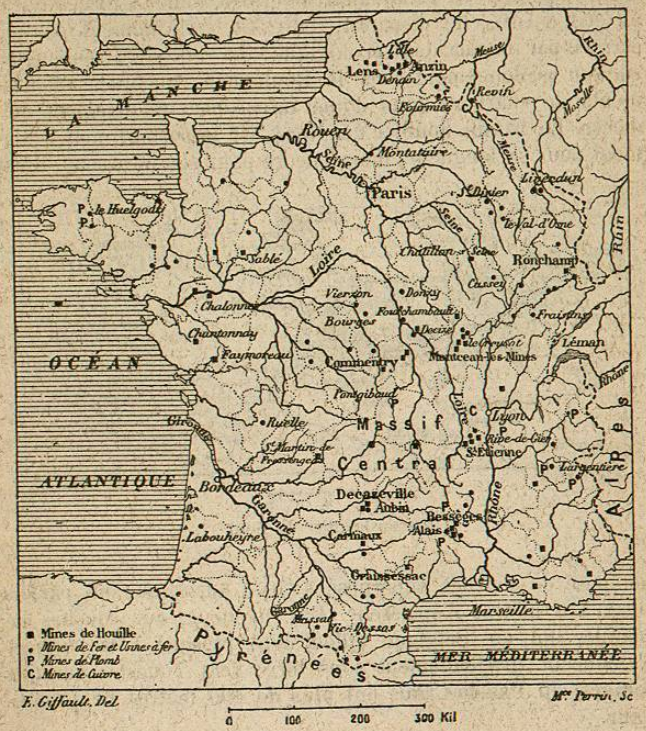

Les mines.

La **houille**, enfin, dont l'importance industrielle est aujourd'hui prépondérante, se rencontre en diverses régions de la France, notamment dans le Nord et dans le Massif Central.

Les *houillères du Nord* sont les plus abondantes. Elles font partie d'une longue bande de dépôts houillers qui traverse toute l'Europe occidentale depuis l'Allemagne rhénane jusqu'à l'Irlande, en passant par Aix-la-Chapelle, Liège, Charleroi et Mons,

Bristol, Cardiff et Swansea : on l'a retrouvée sous le Pas de Calais à une profondeur de près de 400 mètres. Ce long dépôt de houille mesure en France, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, une longueur de 105 kilomètres de l'est à l'ouest, sur une largeur qui varie de 25 kilomètres sur la frontière belge à 10 ou 12 kilomètres vers Béthune. A Fléchinelles, au sud d'Aire, elle disparaît, redressée verticalement, comme écrasée par un accident géologique; on rencontre seulement, sur son prolongement dans le Boulonnais, quelques affleurements de charbons gras d'une importance relativement médiocre. Le bassin houiller du Nord est important, non seulement pour sa longueur, mais encore pour son épaisseur. Il est

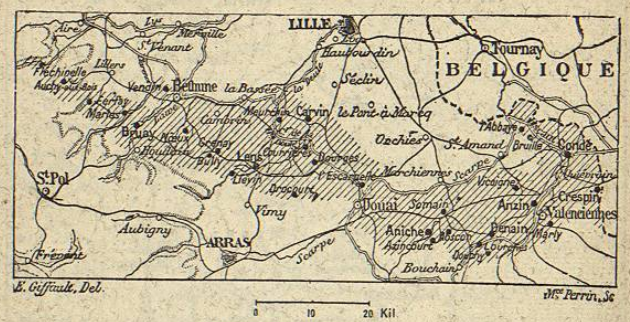

Bassin houiller du Nord.

composé de couches superposées (70 à Anzin) qui ont parfois jusqu'à 2 mètres d'épaisseur. Par malheur, ces couches de houille, qui en Belgique affleuraient presque à la surface, s'enfoncent graduellement sous terre vers l'ouest : certains forages du Pas-de-Calais ont plus de 600 mètres de profondeur.

Les *houillères du Centre* sont échelonnées le long du Massif Central dans des rainures affectant la forme de V parallèles. Les principaux dépôts sont : celui d'Autun, qui repose dans la dépression de Longpendu; celui de Commentry; celui de Saint-Étienne, qui repose dans la dépression Furens-Gier; ceux de Langeac, de Bessèges et d'Alais, de Decazeville et d'Aubin, de Carmaux et de Graissessac. Le bassin de Saint-Étienne, qui mesure une superficie d'environ 200 kilomètres carrés, renfermerait plus de 600 millions de tonnes de houille.

Les autres bassins houillers de la France n'ont, en comparaison, qu'une importance négligeable. On trouve, à l'Ouest, quelques gisements anthracifères dans le Maine, en Vendée, et sur la Basse-Loire, aux environs d'Ancenis. Au Sud-Est, il existe également, le long de l'Estérel, une bande continue de houille anthraciteuse, stratifiée en plis si irréguliers, qu'on a dû en cesser l'exploitation. Enfin, on peut citer dans l'Est quelques bassins houillers disposés au pied des Vosges : le principal est celui de Ronchamp.

Valeur relative des richesses minérales de la France. — Si l'on compare la richesse minérale de la France avec celle des principaux États du monde, on doit reconnaître que la France n'est bien pourvue que de matériaux de construction, de salines et d'eaux minérales. Pour les métaux et pour la houille, elle souffre, par rapport à la plupart des pays qui l'avoisinent, d'une réelle infériorité.

Les métaux sont peu nombreux et peu abondants, à l'exception du fer. Point de minerais précieux, ni or, ni platine, ni mercure; l'argent s'y trouve en plusieurs points, mêlé au plomb, mais il est d'une extraction si coûteuse, que le produit en est négligeable. Parmi les minerais utiles à l'industrie, le pétrole lui fait défaut, le zinc, le cuivre, le plomb, l'étain ne se rencontrent qu'en quantités beaucoup trop faibles.

La houille elle-même, bien qu'elle existe en de nombreux dépôts, n'est pas assez abondante pour alimenter un commerce d'exportation; la production ne suffit même pas aux besoins de notre industrie nationale.

Une dernière circonstance accroît le désavantage de cette disette ou de cette pauvreté de minerais. Au contraire de ce qui a lieu en d'autres pays, notamment en Angleterre et en Allemagne, les gisements métallifères se trouvent pour la plupart très éloignés des centres de production houillère. Le Nord, qui forme la région de France la plus riche en houille, ne possède ni fer, ni cuivre, ni plomb.

Le résultat, c'est : 1° que la France, manquant chez elle des métaux nécessaires, est obligée de les faire venir de l'étranger; même pour la houille, elle est tributaire d'autrui; 2° que, par suite de la discordance des gisements houillers et métallifères, l'industrie métallurgique se trouve placée dans une infériorité nuisible. — Au point de vue de la richesse minérale, la France est donc beaucoup moins favorisée que la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne.

RÉSUMÉ

I. **Principales richesses minières.** — La France possède des minéraux divers : 1° des matériaux de construction, granits, ardoises, grès, pierres de taille, marbres, chaux, plâtre, argile ; 2° des salines, mines de sel gemme dans la France de l'Est, marais salants de l'Ouest et du Sud ; 3° des eaux minérales, principalement dans les pays de montagnes ; 4° des métaux, fer (Lorraine et Champagne), cuivre, plomb, zinc ; 5° de la houille, bassins du Nord (Valenciennes, Anzin...), bassins du Centre (Autun, Saint-Étienne, Alais), petits bassins de Vendée et Bretagne, des Vosges, de l'Estérel.

II. **Leur valeur relative.** — En somme, la France a peu de métaux (manquent l'or, le platine, le mercure, l'argent) et ceux qu'elle a sont en général peu abondants, sauf le fer. Pas de pétrole. La houille même est insuffisante. Circonstance aggravante, les gisements houillers et métallifères sont trop éloignés les uns des autres. Ces graves désavantages pèsent sur l'industrie française.

LIVRE III

LES HABITANTS DE LA FRANCE

§ 1. — ORIGINE ET FORMATION DU PEUPLE FRANÇAIS

Peuplement de la France. — Situation, configuration, sol, relief, climat, et les aptitudes diverses qui en résultent, la France possède tout ce qui attire et retient l'homme, tout ce qui assure la satisfaction facile des besoins matériels et par là même favorise l'essor de la civilisation.

De bonne heure elle eut des habitants. C'est, avec la Belgique et le bassin rhénan, la contrée de l'Europe et du monde où l'on a découvert jusqu'à présent les vestiges les plus nombreux de l'âge préhistorique : ossements humains mêlés à ceux d'animaux divers, pierres noircies des foyers, instruments de travail et de guerre, jouets d'enfants. La Picardie (Saint-Acheul) et l'Ile-de-France (Chelles), les rives de la Vézère (le Moustier, les Eyzies, la Madeleine), le pied des Pyrénées, les cavernes des Causses, les monts du Charolais (Solutré) sont les régions de France où l'on a trouvé les restes les plus nombreux de ces époques reculées. Il n'en faudrait pas conclure que nos premiers ancêtres peuplèrent presque exclusivement les contrées âpres et montagneuses. En dépit de leurs fleuves encore vagabonds et de leurs larges marécages, les plaines eurent sans doute aussi leurs habitants, au moins en certaines parties. Toutefois l'homme primitif avait naturellement une préférence pour les régions accidentées où il se trouvait plus en sûreté. C'est seulement après de nombreux siècles d'habitation qu'il a pu descendre dans les grandes plaines, en dessécher les marais, y fixer peu à peu le cours des fleuves, et en faire graduellement le site de ses cultures ou de ses cités.

Depuis le commencement de l'histoire, la France apparaît comme le point d'aboutissement de migrations nombreuses. En